

Accueil Hydro-Québec Achats d'électricité - Marché québécois

PAE 2011-01

Programme d'achat d'électricité provenant de centrales de cogénération à base de biomasse forestière résiduelle



## Réponses aux questions déjà posées

Trier par chapitre

22 décembre 2011

Q1

Chapitre 3, Article 8

Question:

Quelles sont les heures d'ouverture pour le dépôt des soumissions durant le congé des

Réponse:

Télécharger la réponse

10 janvier 2012

Q2

Annexe 3

Question:

Pourriez-vous clarifier le niveau de détails requis concernant les "plans et devis préliminaires de construction" de l'installation de cogénération?

Réponse :

Télécharger la réponse

© Hydro-Québec, 1996-2012. Tous droits réservés.

## Question 1:

Quelles sont les heures d'ouverture pour le dépôt des soumissions durant le congé des fêtes?

## Réponse 1:

Les intéressés à soumissionner peuvent déposer une soumission au bureau du Représentant officiel dès le 3 janvier 2012, à l'adresse présentée à la section 3.8 du Programme. Les heures d'ouverture pour le dépôt des soumissions sont de 8h30 à 17h.

Hydro-Québec Distribution souhaite rappeler que, tel que présenté à la section 1.0 du document du Programme PAE 2011-01 : « pour être admissible, une soumission doit porter sur un projet qui se conforme à toutes les exigences du Programme, être dûment complétée et signée et être accompagnée de tous les documents exigés, notamment ceux énumérés à l'article 3.5. À défaut de respecter ces exigences, la soumission sera jugée non conforme par Hydro-Québec Distribution ».

Hydro-Québec Distribution souhaite également rappeler que compte tenu de la période des fêtes, Hydro-Québec Distribution ne répondra à aucune autre question reçue avant le 10 janvier 2012.